



## ***Deux complexes religieux menacés les ermitages et chapelles troglodytiques « Sainte Catherine » à Lormont et à Cambes***

Par Virginie Perromat

Curieuses découvertes, étrange destin qui a plongé deux ermitages de l'Entre-deux-Mers girondin dans l'obscurité de la terre, dans la méconnaissance patrimoniale la plus probante, les réduisant aujourd'hui à un statut de « trous de mémoire ». Mon travail universitaire d'Archéologie <sup>1</sup>, réalisé lors de l'année 2001-2002 à Bordeaux, se positionne comme une amorce d'inventaire des structures souterraines en Gironde dans les zones de coteaux calcaires situés le long des rives fluviales pour l'essentiel. Initialement cette étude s'orientait vers trois monographies de sites troglodytiques de l'Entre-deux-Mers, à savoir l'ermitage Sainte-Catherine de Lormont, la chapelle de l'Ermitage Sainte-Catherine de Cambes et des abris pariétaux à Loupiac-de-Cadillac <sup>2</sup>. Le sujet du troglodytisme étant intrinsèquement lié à des problématiques de définition de ce concept ainsi qu'à une réelle méconnaissance de l'étendue de ce phénomène architectural et social, il a été nécessaire d'ouvrir l'étude à une vision plus globale, à l'échelle du département girondin. Compte tenu du peu de ressources bibliographiques <sup>3</sup>, il convient de souligner les limites de l'approche non exhaustive de chaque objet patrimonial traité alors, mais également la tentative, unique à l'heure actuelle, de dresser un panorama du troglodytisme en Gironde <sup>4</sup>. A travers le vocable de troglodytisme, nous comprendrons ici les lieux occupés par l'homme au sein de la roche ou de la terre, à savoir en territoire bordelais les structures troglodytiques, les carrières souterraines abandonnées et les souterrains refuges. Il est à noter que le travail d'inventaire est d'autant plus difficile que les cavités

souterraines ne figurent pas sur le cadastre car elles ne sont pas considérées par le Code Civil <sup>5</sup> comme des habitats à part entière. La reconnaissance de l'habitat est juridiquement conditionnée par le bâti, soit la construction, l'apport de matière, et non son négatif, le creusement, sauf cas contraires extrêmement rares au cadre national. Par là même, ces structures souffrent majoritairement d'une grande vulnérabilité liée tout d'abord à leur méconnaissance engendrée par leur abandon généralisé, ensuite par leur état de dégradation avancé étroitement lié aux caractéristiques du calcaire local (fig. 1) – facteur endogène – et aux variations climatiques <sup>6</sup>, à l'emprise croissante du tissu végétal – facteurs exogènes – entraînant leur érosion progressive, leur effondrement, voire leur disparition.

1. . Perromat, 2002.

2. . Grottes naturelles situées sous le château du Cros à Loupiac de Cadillac.

3. Cf. Clemens, 1998. cf. également bon nombre d'articles de la revue *Aquitaine historique*, rédigés par S. Rousseau.

4. On ne connaît pas à l'heure actuelle d'inventaire dédié à ce type de structures souterraines en Gironde, quelle que soient leur typologie et leurs usages.

5. Article 552 : « La propriété du sol emporte la propriété du dessus et dessous ».

6. Selon les études réalisées par le Bureau des Carrières Souterraines Abandonnées (Conseil Général de la Gironde), il existe une corrélation entre les périodes à fortes précipitations et les effondrements de cavité. Une section de recherche a été créée récemment au sein de l'Institut EGID, Bordeaux III, afin de former des chercheurs à cette thématique de veille des effondrements liés aux conditions hygrométriques en milieu souterrain excavé.

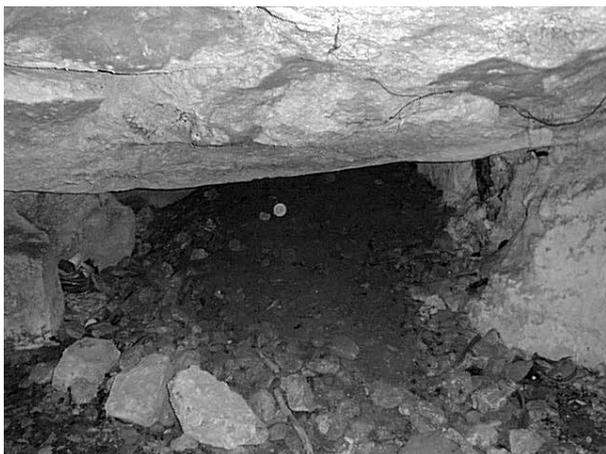


Fig. 1. - Entrée primitive de la chapelle de l'Ermitage de Cambes, aujourd'hui effondrée. VP.

Fig. 2. - Situation géographique de l'Ermitage de Lormont. Ville de Lormont.



Les ermitages de Lormont et de Cambes, dont il est question ici, illustrent à la fois tout l'intérêt patrimonial de ces sites oubliés au niveau de l'histoire locale mais aussi leur vulnérabilité à travers les pathologies manifestes auxquels ils sont en proie. Lormont et Cambes sont deux communes girondines sises au sein du plateau calcaire de l'Entre-deux-Mers, entre les rives de la Garonne et de la Dordogne. Ce promontoire de calcaire dit « à astéries » est composé d'une multitude de fossiles marins, de marnes, de bancs de calcaire d'une dureté inégale et aux caractéristiques géologiques diverses. La tendresse de cette roche associée à une exposition solaire favorable (orientation générale vers l'ouest) confèrent à ce substrat rocheux des critères propices à l'établissement de l'homme en son sein à diverses fins<sup>7</sup>, et notamment religieuse comme c'est le cas ici.

Nous avons à faire à deux chapelles troglodytiques, creusées dans la roche, qui participent à un ensemble plus large d'ermitages d'époque médiévale<sup>8</sup>. L'existence même de ces ermitages souterrains est à replacer dans un contexte plus large, euro-méditerranéen et notamment français, d'érmitisme souterrain qui évolue avec la diffusion progressive du christianisme. Ainsi dès le IIIe siècle p.C., le phénomène d'occupation des lieux souterrains prend de l'ampleur jusqu'à

valoir force d'exemplarité dans les siècles qui suivent et se libérer de sa vocation de refuge aux persécutions et de liberté de culte. L'occupation la plus remarquable en France débute au IVe siècle p.C. à Tours où saint Martin s'installe, en s'inspirant de l'exemple des premiers évangélistes, dans des cellules creusées en falaise avec quatre-vingt de ses disciples. Le phénomène se diffuse dans les zones où le creusement est favorable à l'installation d'ermites. Preuve en est en Gironde, une des références nationales, éloquente par sa grandeur : dans la commune de Saint-Emilion où l'on peut visiter la monolithe et le complexe religieux qui lui est associé. Moins connus, moins étudiés également et non ouverts au public, d'autres complexes érémitiques tels que ceux de Lormont et Cambes s'intègrent à ce mouvement. Nous avons, qui plus est, à faire à deux ermitages placés sous le même vocable, celui de Sainte-Catherine. La proximité de ces sites avec le fleuve (fig. 3), ainsi que l'attestation de pèlerinages nautiques<sup>9</sup> en ces lieux, rappellent la place de sainte Catherine comme patronne des marins à l'époque médiévale.

7. . Cf. Perromat, 2002, p. 25.

8. . Lemoing, 1953. Broens, 1976.

9. . Ducasse, 1953.



Fig. 3. - Vue depuis l'Ermitage.  
Mont des Lauriers.

Fig. 4. - Croquis des vestiges de Sainte-Catherine de Lormont.  
Emilien Piganeau. 1878.



Comme une grande majorité de sites souterrains et notamment d'ermitages, les complexes de Lormont et Cambes ont disparu des mémoires locales suite à leur fermeture en tant que lieu de culte et ont été redécouverts lors de circonstances loquaces quant à leur oubli manifeste. L'ermitage de Lormont est à l'abandon de manière certaine dès 1766<sup>10</sup>. A l'occasion d'une visite de Lormont, l'archevêque de Bordeaux, monseigneur d'Audibert de Lussan dresse un procès-verbal attestant, à son grand étonnement, de l'utilisation de la nef de la chapelle comme dépôt de matériel agricole. Par la suite, à la Révolution, ce même ermitage appartenant au Carmes de Bordeaux est vendu aux enchères. Le démantèlement progressif du site s'organise, ses pierres d'appareil sont réemployées pour d'autres constructions civiles aux environs. Le lieu est alors déserté jusqu'à ce que la Compagnie des Chemins de Fer d'Orléans perce un tunnel ferroviaire dans ses assises en 1850, c'est alors qu'Emilien Piganeau se rend sur les lieux afin de le visiter<sup>11</sup>. A l'époque, Emilien Piganeau explique que « *Quand on se rend à Lormont, en gondole par exemple, on aperçoit un peu avant d'arriver au bourg et perché sur le coteau, un arceau ogival entouré de restes de murailles couvertes de lierres et ronces* ». L'historien procède à un état des lieux de l'ermitage (fig. 4) en croquant la chapelle ainsi que les environs toujours en place ; il établit également une monographie du site assez détaillée. On sait que suite au creusement du tunnel, la terre et les blocs de pierre retirés ont été déversés sur la totalité du complexe, le recouvrant pendant près d'un siècle. En 1968, le site est redécouvert par l'association des Amis du Vieux Lormont (AVL), menés alors par Henri Souque<sup>12</sup>. En une quinzaine d'années, trois cent mètres cube de gravats sont progressivement retirés de l'ermitage pour le remettre au jour (fig. 5), le sauver d'une disparition certaine du paysage local et lui attribuer une reconnaissance scientifique et patrimoniale de qualité.

La chapelle de l'ermitage de Cambes quant à elle ne dispose plus des conditions requises pour l'exercice du culte dans le dernier tiers du XVIIIe siècle ; elle cesse toute activité en



Fig. 5. - Maquette du site de Lormont.  
Amis du Vieux Lormont.

1770<sup>13</sup>. En 1815, nous avons connaissance d'un effondrement qui scelle ce lieu dans l'obscurité la plus profonde et entraîne un oubli du site qui a non seulement cessé d'être utilisé mais qui devient complètement inaccessible. En 1870, monsieur Metegnier, propriétaire du site, redécouvre l'existence de la chapelle en tentant de creuser un cellier dans l'éperon rocheux qui jouxte son terrain. L'événement est signalé à l'époque dans un article de *l'Aquitaine*, dont l'auteur n'est autre qu'Emilien Piganeau. Ce dernier, accompagné par M. Roborel de Climens, procède à une démarche similaire à celle entreprise précédemment à Lormont<sup>14</sup>. La difficile évolution au sein de la chapelle souterraine, en partie effondrée, lui permet de réaliser un

10. A.D.Gir. G 647, E suppl. 914, GG 740.

11. . Piganeau, 1878.

12. Souque, 1981.

13. Lemoing, 1953--

14. Piganeau et Roborel, 1870.



Fig. 6. - Trois personnages dans la chapelle souterraine de Cambes. Dossier d'Inventaire, A. Roussot.

plan d'ensemble très schématique ainsi qu'un inventaire non exhaustif des fresques pariétales présentes sur les parois intérieures de la chapelle.

Le caractère exceptionnel de ces peintures religieuses, parmi les plus anciennes connues de Gironde, aboutira par la suite à une reconnaissance et une tentative de sauvetage menée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles<sup>15</sup>. Malheureusement avortée, cette opération de mise en valeur patrimoniale, tout comme celle de Lormont, témoigne de la qualité et de la valeur artistique et historique de ces sites mais aussi de la volonté de l'Etat et de la Société civile pour les sortir du réduit dans lesquels ils sont confinés. Ces deux sites ont ainsi été inscrits sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments historiques (ISMH). En date du 21 décembre 1987 pour l'ermitage de Lormont, le passé historique, la valeur architecturale et l'emplacement privilégié du site (face à la Garonne et la surplombant) légitiment sa préservation et l'engagement de l'Etat en ce sens. La chapelle de l'ermitage de Cambes est inscrite en 1973, malgré son état de dégradation avancé : son système décoratif médiéval ainsi que la grande qualité de ses peintures attestent le caractère exceptionnel de l'ensemble (fig. 6).

Bien qu'oubliés au cours de l'histoire, ces ermitages au passé enfoui sous terre, en roche, témoignent encore à l'heure actuelle d'une réelle pérennité de leurs valeurs artistiques et

historiques. Ces « trous de mémoire » sont néanmoins documentés, en partie grâce à leur vocation religieuse (il existe un nombre important d'actes les concernant) et aux différentes études réalisées à leur sujet par le passé. Ces renseignements semblent éclairer la vie de ces sites afin de nous laisser les approcher et tenter de découvrir leur passé sinon prestigieux du moins de choix dans l'histoire de la Gironde.

### *L'ermitage Sainte-Catherine de Lormont, « une histoire à fleur de terre »...*

L'historique de l'ermitage Sainte-Catherine de Lormont est relativement bien documenté grâce aux études réalisées par Emilien Piganeau à la fin du XIXe siècle<sup>16</sup>, puis l'enquête nationale sur l'érémisme, dont le contexte géographique bordelais fut confié au chanoine Lemoing<sup>17</sup> au milieu du XXe siècle et enfin les publications et fouilles archéologiques menées par les AVL<sup>18</sup> plus récemment. Nous allons

15. Service Régional de l'Inventaire, Dossier (1/2) de la commune de Cambes & — Dossier-Cambes l'Hermitage, Canton de Créon, 1987 et 1964.

16. Piganeau, 1878.

17. Lemoing, 1953.

18. Souque, 1981 et 1982.

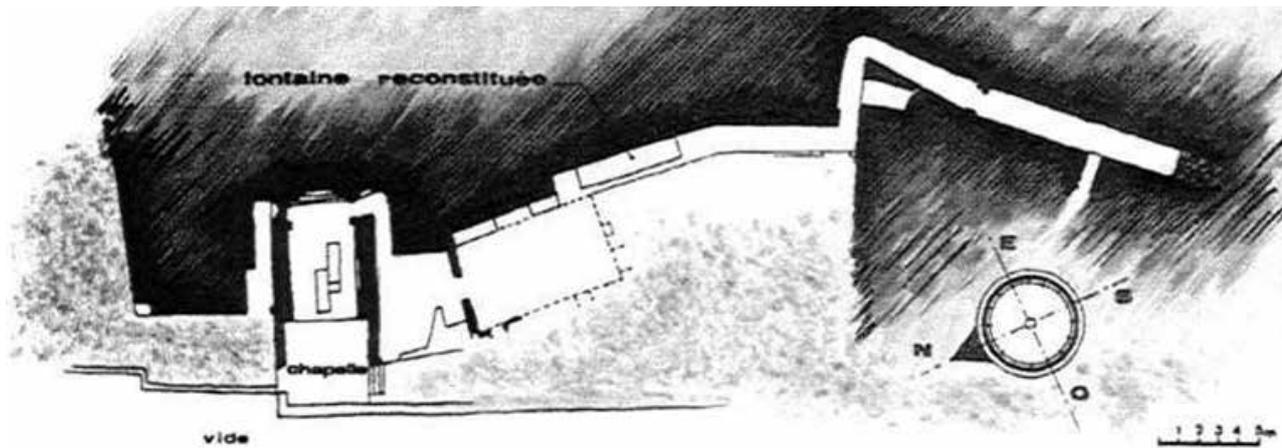


Fig. 7. - Plan de l'ermitage Sainte-Catherine de Lormont.  
S. Souque & M. Barsacq.

tout d'abord nous laisser conduire à travers un cheminement descriptif du site et des diverses structures le composant puis nous attacher à dresser un historique cohérent à partir de l'ensemble des sources exploitables. L'ermitage Sainte-Catherine de Lormont se situe au sein du « Mont des Lauriers », plus précisément dans le Parc Naturel dit « de l'ermitage » sur la commune de Lormont. Proche du pont d'Aquitaine et face au quartier bordelais de Baccalan, le « Mont des Lauriers » a été perturbé de manière générale dans sa topographie par l'exploitation de carrières à ciel ouvert par l'entreprise des Ciments Poliet et Chausson (1937-1979). L'emplacement de ce site reste néanmoins préservé, il domine la Garonne d'une vingtaine de mètres d'altitude, se situe à une centaine de mètres de celle-ci, dont il est séparé par une voie sur berge et un cordon d'habitations<sup>19</sup>.

### Un complexe semi-troglodytique

L'étendue du complexe érémitique à l'heure actuelle est évaluée à une soixantaine de mètres (fig. 7), en superposition quasi-totale avec le tunnel ferroviaire dont nous avons déjà évoqué le creusement. Il s'agit donc d'un site composite puisqu'il comprend des structures creusées et bâties<sup>20</sup>.

La visite suit une logique de cheminement nord/sud. Nous rencontrons tout d'abord une galerie rectiligne (2 m h x 1,6 m l x 4 m L), creusée dans la roche, qui est dénommée dans toutes les études comme étant « la caverne de l'ermite ». Ce boyau qui ne dispose pas d'aménagement particulier, exception faite d'une amorce de niche, est considéré dans les différentes études comme le logement primitif de l'ermite.

Attenante à cette galerie, la chapelle de l'ermitage creusée également dans la roche (5 m h x 3 m l x 6 m L) et dont la particularité et la magnificence résidait, jusqu'il y a peu de temps, dans son arc ogival de façade. C'est de ce même arc dont parle

Emilien Piganeau, celui qui fait apercevoir l'ermitage depuis le fleuve. Cette chapelle (fig. 8) dispose encore actuellement d'un autel dont les décorations, certes polies par le temps, confirment l'importance du lieu. On y trouve un superbe bas-relief, en guise de retable, représentant sainte Catherine, la Vierge et l'enfant Jésus accompagné d'un ange. Selon Emilien Piganeau, il s'agirait de la scène du mariage mystique de sainte Catherine. Dominant le retable, un écusson d'argent à deux étoiles de sable, chapé de sable à une étoile d'argent (aujourd'hui en partie disparu). Ces armoiries appartiennent aux Carmes de Bordeaux dont l'ermitage est la propriété dès 1446. Flanqués de chaque côté de la nef, deux décors à colonnettes sont surmontés d'une voûte à caissons ornés de fleurs variées. Cette voûte, dont n'est visible aujourd'hui que l'amorce, a été décrite et dessinée par Emilien Piganeau, ce dernier l'ayant croquée avant son effondrement<sup>21</sup>. Cet effondrement est lié très probablement à un délitement progressif et à l'action combinée de l'érosion, du manque de tenue mécanique de la roche et aux vibrations engendrées par le passage souterrain.

Lors des fouilles archéologiques menées par les AVL dans les années 1960-1970, deux fosses à vocation sépulcrales ont été mises au jour. L'une d'entre elles était probablement un

19. Service Régional de l'Inventaire, Dossier Lormont- Ermitage Sainte-Catherine : dossier photos, fiche recensement et plans, 1987.

20. Rousseau, 2001.

21. Un effondrement, survenu au mois de février 2007, a nécessité la purge d'une partie de la voûte de la chapelle, notamment l'arc ogival distinguable depuis le fleuve.

22. Bordeaux et la région du Sud Ouest au temps de Louis XIII, *Archives Historiques la Gironde*, t. XXXIX, planche XXXIV.



Fig. 8. - Nef principale de la chapelle de l'ermitage Sainte-Catherine de Lormont. VP.

pourrissoir à ermites car elle renfermait dix squelettes ; l'autre en renfermait deux seulement, ce qui laisse croire qu'elle serait dédiée à des bienfaiteurs ou à des donateurs. Avant de quitter la chapelle, nous pouvons noter que les parois latérales sont enduites de béton, a priori projeté afin de consolider la structure, particulièrement vulnérable aux vibrations du tunnel, les multiples fissures de la voûte confirmant ce fait.

Suivant le même agencement que la « cellule de l'ermitage », une galerie accolée à la chapelle communique avec elle. Cette dernière comporte comme seul aménagement une niche creusée dans la roche. Le nom de « sacristie » a été donné à cette galerie, qui nous mène dans sa continuité à un ensemble plus complexe par sa composition. Nous nous trouvons face à une vaste salle souterraine (18 m L x 4 m l), surmontée de vestiges d'élévations suggestifs par leur agencement. Il s'agit vraisemblablement, en accord avec la documentation, de « la maison des ermites ». Celle-ci s'adossait à la paroi rocheuse et constitue donc un élément semi-troglydytique, on peut remarquer l'amorce d'une voûte architecturale encore ancrée dans la paroi parallèle au mur porteur de la façade opposée. De même, l'ancien dispositif de charpente appuyé à la paroi est toujours visible. Tout ceci

nous permet d'imaginer les étages supérieurs au dessus de cette salle souterraine aujourd'hui quasiment aveugle – elle est alimentée en lumière par deux soupiraux très discrets.

Elle servait d'assise à cette maison que l'on peut apercevoir sur l'esquisse de l'artiste Van Der Hem réalisée au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>. Sous les trois mètres de gravats dégagés par les Amis du Vieux Lormont, cette maison disposait de cinq pièces : deux chambres pour les hôtes, trois cellules d'ermites, un réfectoire ainsi qu'une cuisine. Pour finir, dernier élément composant le site de l'ermitage, dans la continuité sud de la maison se profile un couloir, galerie rectiligne creusée dans la roche sur une vingtaine de mètres. En entrant, nous pouvons distinguer une ancienne citerne qui recueillait probablement l'eau de source du Mont de Lauriers. Le souterrain appareillé avec soin aboutit à son extrémité à un éboulement argileux. Rien ne permet à l'heure actuelle d'y voir une issue ou une fonction particulière.

D'autres documents, mentionnés dans les textes, et une lecture approfondie des actes conservés en archives permettraient vraisemblablement de conclure à une interprétation plus complète du complexe architectural et de son historique. Le site de l'ermitage Sainte-Catherine de Lormont est extrêmement bien documenté quant à son occupation : nous disposons d'actes référencés pour les nombreux legs adressés aux ermites, pour leurs noms successifs, pour les conditions de vie de certains d'entre eux...

### *Un destin tourmenté...*

Il est ainsi possible d'affirmer que l'ermitage, dès le XV<sup>e</sup> siècle, dépend officiellement d'un ordre religieux bordelais et qu'il cesse toute activité, de manière assurée, quelques années avant la Révolution. En 1386, nous avons la première mention d'un ermite sur le Mont des Lauriers<sup>23</sup>. Par la suite, nous savons que Frey Gauter de Gloucester en 1397, puis le Frère Estève Desciseaux en 1428, occupent les lieux, sans autres renseignements quant à l'architecture du site<sup>24</sup>. Dès 1446, l'ermitage devient officiellement la propriété des Carmes de Bordeaux<sup>25</sup>. A priori, nous pouvons croire qu'il s'agit alors d'un complexe architectural comme le prouve la date de sa première destruction<sup>26</sup>. Lors de la guerre de Cent Ans, en 1453 plus précisément, il subit ses premiers ravages alors que Charles VII fait construire une bastille à Lormont sur les bords du fleuve.

L'ermitage, suivant sa vocation, recevait donc des ermites, dont nous connaissons la succession approximative, mais était également alors la première étape d'un pèlerinage

23. AD, G 2713.

24. AD, 2714 et AD G 96.

25. H 733, n° 302.

26. Piganeau, 1878.

nautique<sup>27</sup> lié à sa dédicace à la sainte patronne des marins, Catherine. Le complexe érémitique, par sa position élevée et sa proximité du fleuve était facilement repérable depuis la Garonne. La plus célèbre des confréries dont nous avons trace à Bordeaux est celle des Montuzets. Ces derniers débutaient leur pèlerinage à Bordeaux pour se rendre jusqu'à Plassac, près de Blaye. Le samedi suivant la fête de l'Ascension, une procession de bateaux partait alors depuis le quai de la Grave. Le cortège de barques pavoisées conduisait les nautoniers de station en station ; ils y déposaient des ex-voto et entonnaient l'hymne à la Vierge avec l'oraison de la sainte. Cette tradition perdure jusqu'à la Révolution, d'après les sources.

Tout nous indique que l'ermitage Sainte-Catherine de Lormont disposait à cette époque d'une certaine reconnaissance. Ainsi, Rabelais dans son *Quart livre* (dont la rédaction est achevée en 1552) le mentionne lorsqu'il décrit les paysages du voyage vers Rome au cours duquel il escorte l'évêque Jean Du Bellay<sup>28</sup>. On apprend alors des ermites en général que « *tous (sont) paouvers gens, vivans (comme l'hermite de Lormont, entre Blaye et Bordeaux) des aulmosnes que les voyageurs leur donnent* ». Importante mention qui intervient avant une série d'événements dommageables.

En effet, en 1570, lors des Guerres de religions, l'église Saint-Martin et l'ermitage Sainte-Catherine sont tous deux incendiés par les protestants<sup>29</sup>. La peste, par la suite, sinistre le lieu qui est déserté<sup>30</sup>, il n'y alors plus d'ermite relevant de l'ordre des Carmes de Bordeaux. Lors de cette Grande Peste, les archives sont brûlées par mesure sanitaire de prévention de la propagation du fléau. Parmi les nombreuses victimes, on compte un grand nombre de religieux qui proposaient leur aide dans les foyers infectés. L'ermitage est donc investi par un clerc séculier qui est rejoint dès 1599 par un nouvel ermite élu par les Carmes<sup>31</sup>. Une période de cohabitation s'installe donc et persiste jusqu'en 1616.

A cette date, Jean de Gaufreteau, ermite séculier de l'ermitage Sainte-Catherine, issu d'une famille alliée des Carmes, met fin à cette usurpation et procède à un dédommagement à la faveur de l'ordre régulier<sup>32</sup>. Comme nous l'avons vu précédemment, l'ermitage a subi successivement une série de dommages. Les ermites contemporains sollicitent alors à plusieurs reprises des moyens<sup>33</sup> afin de le restaurer (1621 et 1622). En 1649 et 1653, sa vulnérabilité s'accroît à nouveau et le plonge dans une situation problématique lors de l'Ormée.

Une solution s'esquisse en 1665, lorsque Arnaud de Pontac, premier Président au Parlement de Bordeaux finance les travaux nécessaires pour que l'ermitage recouvre sa dignité<sup>34</sup>. Le coût de la restauration s'élève alors à quatre vingt milles livres. Arnaud de Pontac émet le souhait qu'une messe soit dite pour son épouse et lui à leur disparition, en contrepartie de son aide

financière. Cette indication semble légitimer l'identification de leurs deux corps dans l'une des fosses sépulcrales découvertes au sein de la chapelle.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle est relativement obscur car nous avons peu de renseignements concernant l'ermitage, exception faite d'un compte-rendu<sup>35</sup> de l'archevêque de Bordeaux pour constater son abandon. Le 10 juin 1766, monseigneur d'Audibert de Lussan procède à la visite de l'ermitage et constate que, contre toute attente, personne ne l'y attend. La chapelle semble servir au dépôt de matériel agricole, les murs ont été progressivement déconstruits pour être réemployés aux alentours. Par la suite, l'ermitage Sainte-Catherine de Lormont, comme la totalité des biens appartenant aux Carmes de Bordeaux, a été vendu aux enchères lors de la Révolution<sup>36</sup>. Enfin, le terrain deviendra un lot appartenant à la Société des Chemins de Fer d'Orléans qui procèdera alors au creusement d'un tunnel ferroviaire en-dessous de l'emplacement même du complexe érémitique.

L'ermitage Sainte-Catherine de Lormont a manifestement été un ensemble architectural de qualité témoignant d'une occupation continue, bien que perturbée par divers événements historiques. Sa qualité architecturale exceptionnelle, en tant qu'ermitage médiéval et semi-troglodytique, son lien avec les pèlerinages, les sources littéraires et la pérennité de son usage d'ermitage contribuent à souligner l'intérêt de ce site oublié, principalement à cause de son architecture camouflée dans l'environnement.

### « Une chapelle creusée dans le rocher appelée hermitage »

Emilien Piganeau semble être l'élément de référence pour les deux sites abordés lors de cette présentation. En effet, ce même archéologue qui, dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, s'est rendu à Lormont pour dresser les dernières esquisses témoignant de l'état de conservation de l'ermitage, s'est

27. Abbé PJ O'Reilly, *Histoire complète de Bordeaux*, Bordeaux, éditions Clédès et fils, 1863. Abbé Bellemer, *Histoire de la ville de Blaye*, 1955, 51-52.

28. Fr. Rabelais, *Le Quart livre*, chapitre LXIV, 1967 reprints, p. 256.

29. Piganeau, 1878.

30. Lemoing, 1953.

31. *Idem* note 30.

32. *Idem* note 30.

33. AD, H 733, f° 330.

34. AD, G1167, f° 575.

35. AD GG 647, E suppl. 914, GG 740.

36. Lemoing, 1953, en appendice : " inventaire des meubles de l'hermitage de Lormont en 1670 ". H 753, f° 443-450.

également investi de la même mission à Cambes<sup>37</sup> suite à la découverte fortuite du site. Nous disposons donc de la même source principale puis encore de celle du chanoine Lemoing et enfin d'une étude approfondie des fresques réalisée par Michèle Gaborit<sup>38</sup>, plus récemment.

Force est de constater que, contrairement au site lormontais, l'ermitage Sainte-Catherine de Cambes dispose a priori de moins d'éléments de compréhension aussi bien pour ses sources que pour l'iconographie. A ce jour, aucune représentation contemporaine de l'activité du complexe érémitique n'est connue, de même pour la chapelle. Aucun chantier archéologique n'a été réalisé, compte tenu de la dangerosité du site, toujours géo-mécaniquement instable. Nous connaissons exclusivement de cet ermitage et de sa chapelle souterraine. Le chanoine Lemoing<sup>39</sup> nous indique une maison et un jardin auxquels on accédait par un portail surmonté d'une statue de sainte Catherine, de même les actes de propriétés indiquent les biens relatifs à cet ermitage, sans toutefois les localiser. L'ermitage Sainte-Catherine de Cambes est un site singulier par sa brève histoire, sa forme architecturale souterraine mais aussi l'exceptionnelle esthétique de ses fresques médiévales dont l'état de conservation est toujours éloquent.

A une vingtaine de kilomètres de Bordeaux, au sein de la commune de Cambes, riveraine de la Garonne, une cavité souterraine est dissimulée au sein d'un éperon rocheux. Ce massif, ponctuellement excavé sur son pourtour, comporte des amorces de galeries servant généralement de poulaillers ou de celliers pour leurs propriétaires<sup>40</sup>. L'éperon est très végétalisé, ce qui induit non seulement une lecture et une compréhension difficiles, mais accentue aussi les risques de chutes de blocs et d'effondrement des parois. L'ensemble de la cavité abritant la chapelle souterraine est généralement perturbé et toujours géotechniquement instable. La présence d'un tel espace de vide, quoique soutenu par quelques piliers, suffit à enclencher un inexorable phénomène de compression. Compte tenu de cette vulnérabilité accrue pour le site et pour ses alentours, il convient de noter que l'accès à la chapelle a été condamné afin de garantir la protection des personnes susceptibles de vouloir la découvrir.

L'espace en question comprend donc de réelles difficultés d'approche et de lecture. Les effondrements successifs rendent inaccessibles certaines pièces dont nous supposons l'existence<sup>41</sup>. De même, l'entrée primitive, aujourd'hui redécouverte, n'est plus ouverte sur l'extérieur ni accessible dans son intégralité : une partie de sa voûte reste visible en rampant sur le dos. L'élément le plus éloquent que nous pouvons mettre en avant est le suivant : la hauteur sous plafond, évaluable exclusivement à l'emplacement de l'autel, est d'environ 3 m ; la moyenne dans le reste de la chapelle, soit 80 % de la surface connue, est au maximum de 1,80 m. Cette différence

de hauteur sous plafond est due à l'accumulation de blocs de calcaire détachés progressivement de la masse rocheuse supérieure.

Tout cela nous oriente vers une des caractéristiques propres à ce site : l'évolution et la progression de la lecture archéologique au fil des diverses études dont il a été l'objet et de leur topographie respective<sup>42</sup>. Nous suivrons donc les successifs et complémentaires regards avisés pour mettre en lumière ce site souterrain de manière progressive.

Comme nous l'avons vu précédemment, la chapelle de l'ermitage a été redécouverte de manière fortuite en 1870, alors que le propriétaire des lieux souhaitait créer un cellier dans la roche. C'est donc suite à un effondrement ou éboulement daté de 1815 qu'Emilien Piganeau accompagné de M. Roborel de Climens pénètre dans cette cavité. Nous reprendrons leurs propos afin de nous imprégner le plus fidèlement possible des conditions d'approche et de leurs limites soulignées par les auteurs eux-mêmes. « *La chapelle creusée dans le roc, et dans laquelle on ne pénètre aujourd'hui qu'en rampant sous les éboulements du rocher, contenait une nef d'environ dix mètres de profondeur sur trois de hauteur, orientée au nord-est, et qui affectait un plan triangulaire autant que les décombres permettent de le constater* » (fig. 9). Le plan dressé par les deux érudits bordelais témoigne de la vision que l'on pouvait avoir à l'époque<sup>43</sup>, avec les moyens de découverte d'un tel site, en évoluant péniblement entre les blocs de pierre. Leur cheminement peut être retracé grâce à l'inventaire des peintures ; en est un autre indice la hauteur sous plafond maximale constatée au-dessus de l'autel où nous pouvons encore observer un sol en carrelage de terre cuite. Le plan reste donc schématique, il présente un ensemble de forme triangulaire qui est doté d'un autel (D) et d'une zone dont la fonction n'est pas évoquée mais qui présente un nombre relativement intéressant de peintures (G et ses environs). Les deux historiens ont su entrevoir le couloir (K) et le considérer à juste titre comme un accès en service avant les effondrements.

37. Piganeau et Roborel, 1870.

38. Gaborit, 1992, p. 73-77.

39. Lemoing, 1953.

40. Renseignements obtenus auprès du Bureau des Carrières souterraines abandonnées, à partir d'explorations du coteau suite à des instabilités de terrain.

41. Une topographie de l'ensemble souterrain a été réalisée en 2001 par Stéphane Rousseau. Ce document est à l'heure actuelle un élément de référence compte tenu de la qualité de son approche exhaustive du site.

42. Nous nous appuyons sur les publications accompagnées de plans, à savoir celles d'E. Piganeau et de M. Gaborit. Enfin, la topographie souterraine de St. Rousseau ainsi que les différents entretiens avec ce dernier constitueront l'élément de référence afin d'appréhender le site tel que nous le voyons à l'heure actuelle et selon une approche d'exploration spéléologique.

43. Piganeau et Roborel, 1870, pl. I.

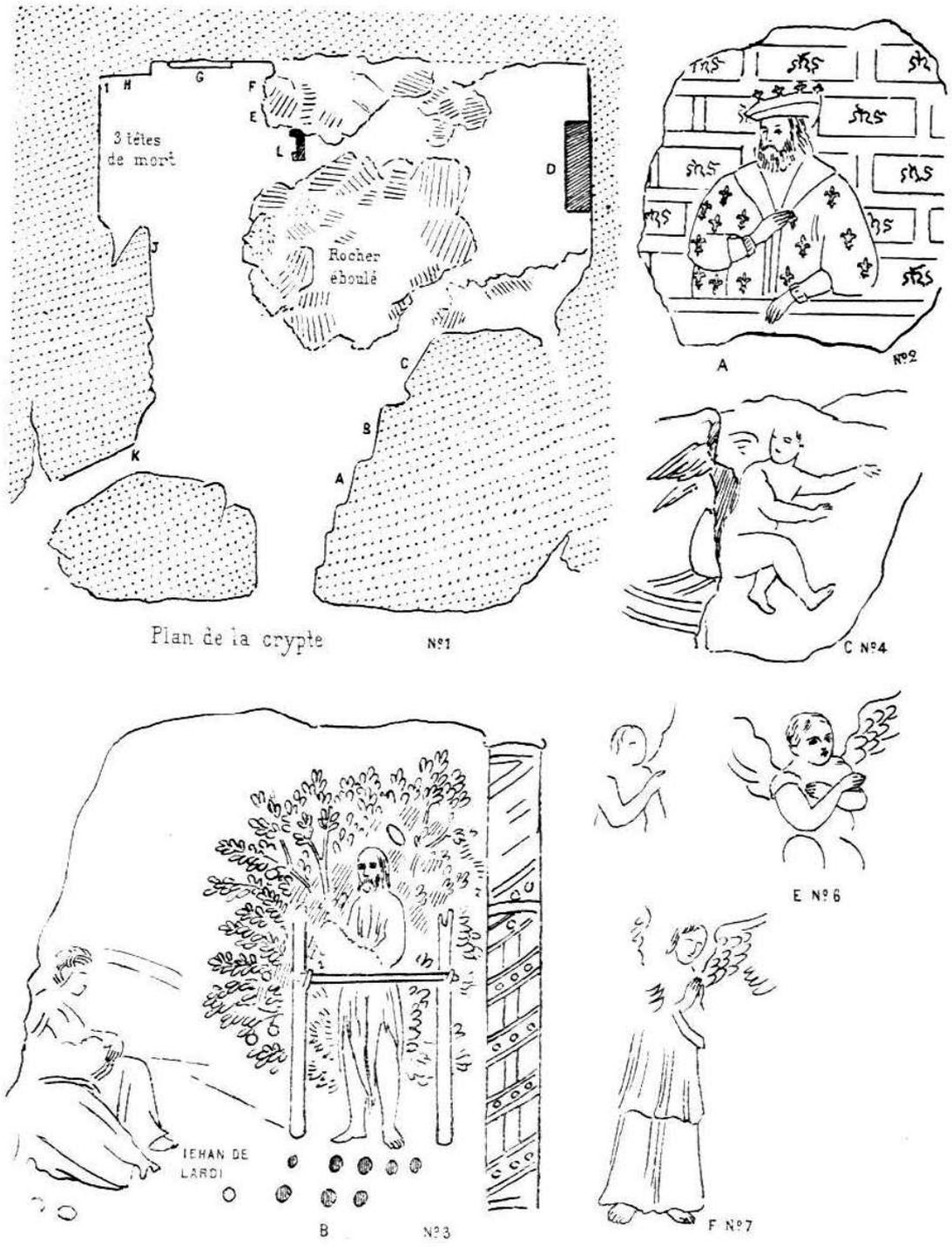


Fig. 9. - Plan et dessins des fresques de la chapelle souterraine de Cambes.  
E. Piganeau, M. Roborel de Climens.

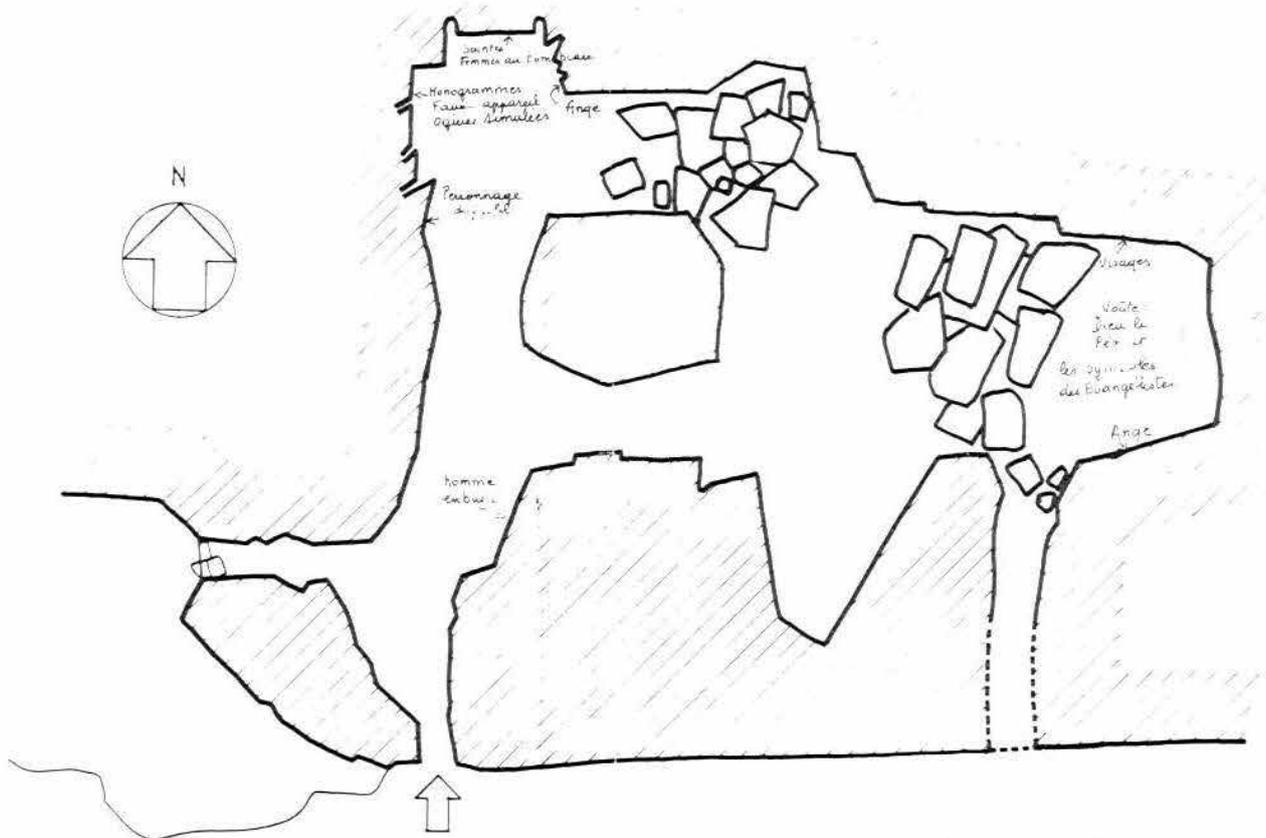


Fig. 10. - Plan utilisé par M. Gaborit pour son articles sur les peintures de Cambes.

Il ne fait aucun doute qu'ils ont été gênés par les éboulis, ce qu'ils mentionnent volontiers. Cependant ce plan schématique est, pour l'époque, un exercice réussi au niveau du relevé des détails et de la configuration de l'ensemble. En effet, il dresse un inventaire complet des peintures et de leur emplacement au sein de la chapelle <sup>44</sup>. De plus, la finesse des dessins d'Emilien Piganeau permet de percevoir certains détails aujourd'hui disparus ou moins lisibles. Ce travail de relevé des fresques et du système décoratif permet donc de constituer une base de références de l'iconographie et son état de conservation à l'époque.

Plus récente et plus soucieuse des proportions et des détails est l'étude réalisée par Michèle Gaborit, regrettée professeur d'Histoire de l'Art à Bordeaux. Suivant son plan <sup>45</sup>, l'agencement général de la chapelle acquiert plus de cohérence, les proportions deviennent plus fidèles à la réalité constatée sur place, l'orientation est modifiée. L'emplacement de l'autel à l'est et une zone secondaire face à l'entrée actuelle sont similaires, la zone la plus au sud, quant à elle, change. En conséquence, la circulation au sein de la chapelle paraît désormais plus organisée et l'espace plus vaste.

La dernière topographie étudiée est celle réalisée par Stéphane Rousseau en 2001 <sup>46</sup>. Ce travail remarquable, œuvre d'un topographe spécialisé dans le milieu souterrain, nous offre une vision complète et précise de la chapelle. L'orientation, les dimensions et proportions sont enfin traduites selon une rigueur scientifique indiscutable. Les blocs de pierre éboulés et les piliers sont distingués, ce qui permet de comprendre le site, sa perturbation générale et de distinguer les différentes salles, leur agencement réel non induit par les effondrements. On note donc toujours la nef centrale qui se détache avec évidence dans la lecture du plan, elle se développe sur seize mètres de long pour quatre de large. Orientée vers le nord-est, elle possède à son extrémité un autel monolithique, très bien conservé, surmonté d'un retable peint. A l'autre extrémité de la nef, un couloir

44. Piganeau et Roborel, 1870, pl. III.

45. Gaborit, 1992, p. 76.

46. Pour des raisons d'exclusivité et de primeur quant à une éventuelle publication de son auteur, nous ne pouvons pas aujourd'hui faire figurer cette topographie parmi les illustrations utilisées. Cependant ce support a fait l'objet d'une présentation détaillée lors de la conférence antérieure à la rédaction de cet article.

d'entrée jadis utilisé mais aujourd'hui éboulé. La partie ouest est composée d'une autre nef, de dimension moins importante dont l'extrémité est en forme d'abside. Plus modeste, cette partie de la chapelle dispose de quelques éléments d'appareillage et d'une zone de sépultures. Jusqu'à présent, seul l'élément épigraphique de cette nef, situé avant la sépulture, avait été remarqué. Toujours dans cette zone, à l'extrémité sud-ouest, une salle de forme vraisemblablement rectangulaire et de dimensions notables (4 m l x 7 m L) est mentionnée pour la première fois. On ne peut cependant pas y accéder, tout comme pour certaines zones où des points d'interrogation portés sur le plan traduisent l'impossibilité d'accéder entre les décombres et les éboulements et l'instabilité interdisant la découverte et la topographie. Lumière est faite, en l'état actuel du problème, grâce aux techniques de la topographie souterraine. La chapelle peut enfin être appréhendée dans sa logique et sa complexité, notamment à travers la finesse de son système décoratif et des fresques ornant encore aujourd'hui ses parois.

Michèle Gaborit, spécialiste des peintures religieuses médiévales, s'est attachée à décrire et interpréter l'ornementation de cette chapelle souterraine. Nous reprenons brièvement ses conclusions qui semblent les plus pertinentes et approfondies. Initialement dédiée aux Trois Maries, la chapelle serait, pour l'historienne de l'Art, orientée vers une vocation funéraire<sup>47</sup>. Cette dédicace fait effectivement référence aux Saintes Femmes qui se rendirent sur le tombeau du Christ et annoncèrent sa résurrection. Cette scène est représentée sur la paroi opposée à celle de l'entrée actuelle, la fresque très endommagée est cependant interprétable comme telle. Il est indéniable que nous sommes dans un lieu où la majorité des peintures étonne par la finesse d'exécution et la qualité de conservation. Leur caractère médiéval est indubitable, preuve en est le « système décoratif médiéval » ou encore, comme l'auteur l'avance, le « répertoire décoratif du Moyen Age » qui inscrit ces décors au début du XVI<sup>e</sup> siècle, pour les plus anciens. A ce propos, nous savons que le fondateur de l'ermitage, Jacques Peyron, affirme qu'entre 1524 et 1534 « *il a fait faire de belles et nobles ymages....à grands frays...etc.* ».

Ces fresques peuvent être scindées en trois groupes suivant leur style et leur localisation dans l'entrée, au niveau de l'autel et enfin face à l'entrée. Le prolongement de l'accès à la chapelle est un espace relativement riche. Sur la droite, on peut voir un buste d'homme, dont on ne distingue pas le visage, sur fond bleu vif. Ce dernier, vêtu suivant l'usage du XVI<sup>e</sup> siècle, est coiffé d'un grand chapeau rouge, il porte un costume dont le motif est composé de fleurs de lys. Au sud, à l'emplacement de l'entrée primitive, le plafond qui s'affaisse laisse entrevoir une scène magnifique qui accueillait jadis les usagers de la chapelle. Un prêtre célèbre l'office face à l'autel, il est entouré par deux auxiliaires. Sur sa droite, on peut noter



Fig. 11. - Dieu le Père. Dossier Inventaire DRAC.  
A. Roussot.

la présence d'un écusson représentant trois tours crénelées de couleur jaune, une étoile et un pèlerin de Saint-Jacques. Dans le prolongement, à l'extrémité septentrionale, une partie de la paroi est peinte d'un appareillage où figurent les lettres M et IHS. Ceci fait respectivement référence à Marie et au Christ (*Jesus hominum salvator*). A l'ouest, un portrait d'homme, très endommagé, portant cette fois-ci encore un chapeau, puis une scène qui se présente comme une frise. Celle-ci se situe sur la partie supérieure de la paroi opposée à l'entrée actuelle, il s'agit des Saintes Femmes au tombeau. Aux alentours immédiats de l'autel, le plafond est orné de quatre médaillons cernés de jaune, placés autour d'une mandorle ovale (fig 11). Luc, Matthieu, Jean et Marc, les quatre évangélistes, entourent Dieu le Père placé au centre de la représentation. D'une qualité supérieure aux autres fresques, celle-ci aurait, selon Michèle Gaborit, été peinte ou modifiée ultérieurement, au XVII<sup>e</sup> siècle. L'étude de l'ensemble des fresques n'a pas été réalisée compte tenu des limitations d'accès et de connaissance au moment de la publication. La richesse de la décoration de ce site est cependant notable et révèle l'investissement nécessaire à cette réalisation.

### « Il ne suffit pas d'habiter un ermitage pour être ermite »...

Cet état de fait est paradoxal face à la pauvreté des sources ainsi qu'à la brièveté apparente de l'histoire de ce complexe religieux. En 1523, Jacques Peyron, seigneur de Foulhoux en

47. Gaborit, 1992, p. 73.

Saintonge et chanoine du diocèse de Saintes, devient propriétaire d'une parcelle de la commune de Cambes, il est également fait mention d'une grotte joignant le roc. L'ermitage est alors fondé, fait rare pour l'époque une messe y était dite quotidiennement. Dans les dix années qui suivirent, les fresques furent réalisées<sup>48</sup> et l'ermitage, grâce à des acquisitions et donations successives, est agrémenté progressivement de maisons et de jardins, ainsi que de deux chapelles bâties dans le roc. La totalité est léguée à l'abbé de Sainte-Croix de Bordeaux en 1536. Jacques Peyron quitte en effet Cambes pour Cordouan où il continue son cheminement érémitique.

Dès lors, la documentation concernant l'ermitage se fait extrêmement rare. Nous ne disposons pas d'actes mentionnant des legs ou des messes comme c'est le cas pour l'ermitage Sainte-Catherine de Lormont. Seule la conduite des ermites se détache de l'historique pour les XVIIe et XVIIIe siècles. Ainsi dès 1606, le Cardinal de Sourdis énonce quelques règles pour cadrer la vie des ermites, celui de Cambes fait l'objet d'un cas particulier<sup>49</sup> : « *Que les hermites ne doivent prescher. Sur ce que l'hermite de Cambes a demandé permission de prescher et confesser au diocèse, luy a été répondu que son institut y répugne et qu'il se contente de la permission qu'il a eu cy-devant* » suivi de : « *Aultre reiglement pour le mesme : Est défendu à l'hermite de Cambes d'aller par les paroisses et enjoinct de se contenir en son hermitage* ». Par la suite, alors que certaines cohabitations semblent difficiles au sein de l'ermitage, Dom Michel Gasquet est rappelé en 1629 pour faire pénitence à Sainte-Croix en raison de ses mœurs dissolus. Le dernier ermite connu à séjourner à Cambes fut Dom Charles Martin dès 1645.

On parle dès lors de prieuré de Cambes<sup>50</sup>. Cette notion persiste à travers le XVIIIe siècle sans que l'on possède d'explications à cette reconversion. Seule et unique mention d'événement notable avant sa fermeture, on sait que le prieuré prit le relai de l'église Saint-Martin au printemps 1770 pour l'exercice du culte. Suite à des crues exceptionnelles de la Garonne, les inondations accompagnées de boues envahirent l'église du bourg de Cambes. L'office fut à cette occasion célébré en Sainte-Catherine. On y fit la messe des Rameaux et celle de Pâques. A cette occasion, on sait que non seulement la totalité des fidèles de Cambes en bénéficièrent mais également une partie de ceux de l'Isle-Saint-Georges, sinistrés également par les inondations, sur la rive opposée. Subitement après cet événement, le 30 mai 1770, le compte-rendu d'une visite épiscopale<sup>51</sup> prévoit la fermeture imminente du site car les conditions requises pour l'exercice du culte ne sont pas respectées. Ainsi les murs sont très rapidement badigeonnés de blanc, les sculptures enterrées, une veyrine murée et l'accès interdit à quiconque de peur de pratique superstitieuse.

L'extrême qualité esthétique des fresques de l'ermitage n'a d'égal ici que la remarquable méconnaissance de ce site et sa courte occupation en l'état actuel des connaissances. L'ermitage Sainte-Catherine de Cambes, s'il n'est pas l'unique fruit de l'évergétisme de Jacques Peyron, dispose très certainement d'éléments complémentaires, nécessaires à sa meilleure connaissance. De même que l'appréhension de l'ensemble de la chapelle a été progressive, tout pousse à croire que des études plus exhaustives du site sauront le replacer dans un historique continu et probablement légitimer les raisons qui ont poussé à une ornementation aussi exceptionnelle pour la Gironde.

### *Un patrimoine au bord du gouffre...*

Ces deux ermitages de Lormont et de Cambes présentent bien des similitudes par leurs critères architecturaux. Ces sites en grande partie troglodytiques, voire exclusivement pour Cambes, sont affectés par des pathologies diverses qui accroissent leur vulnérabilité, les conduisant progressivement vers leur disparition (fig. 12). Nous pouvons déterminer de manière très sommaire deux principaux facteurs de dégradation, le premier est d'ordre naturel, endogène, le second essentiellement anthropique.

Les facteurs naturels sont intrinsèquement liés aux propriétés du calcaire girardin. Cette roche d'une qualité aléatoire s'avère être très tendre et poreuse. Alors que le climat océanique expose à de fortes et subites précipitations, le calcaire présente des fragilités dans sa résistance mécanique lorsqu'il est gorgé d'eau. Un mètre cube de calcaire girardin peut atteindre un poids de cinq cents kilogrammes par l'action combinée du ruissellement, des poches de stagnation de l'eau et des remontées capillaires. Très flexible lorsqu'il est sec, le calcaire saturé d'eau perd cette souplesse et cède généralement sous la pression d'un poids très important. De plus, la présence de nodules d'argile, de fissures au sein du massif encourage les effondrements localisés et favorise la fragilité de l'ensemble des coteaux. Enfin, du point de vue de la conservation des détails et formes architecturales, l'érosion ou l'action simultanée et progressive de l'eau et du vent agit inlassablement lorsque l'exposition est favorable, comme c'est le cas ici avec des cavités tournées vers l'ouest.

48. AD, série E : notaires. Delacouls. Communiqué et transcrit par M. Roborel de Climens.

49. Selon le chanoine Lemoing, dans le Journal de Bertheau, secrétaire du Cardinal de Sourdis : AD, G 202 et G 590 et "Ordonnances et Constitutions synodales de Mgr le Cardinal de Sourdis", *Archives historiques de la Gironde*, t. XLIX, 206.

50. Piganeau et Roborel, 1870, p. 407.

51. AD, G 647.



Fig. 12. - La chapelle de l'ermitage de Lormont en partie effondrée aujourd'hui. VP.

Le facteur déterminant dans la vulnérabilité des sites souterrains reste l'action anthropique, ou paradoxalement l'inaction, plus précisément l'abandon des structures. Les deux sites ont été abandonnés dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces sites artificiels, creusés et aménagés par l'homme, constituent des œuvres d'architecture-paysage que la nature se réapproprie progressivement et d'autant plus rapidement que l'homme ne l'en empêche pas.

Il en est ainsi de l'arrêt de l'entretien des végétaux par exemple. Cela favorise l'emprise anarchique de la végétation sur la roche et son instabilité par la croissance naturelle des racines qui scinde le calcaire en blocs. Ces derniers fragilisés deviennent d'autant plus perméables aux conditions thermiques extrêmes, comme le gel ou les sécheresses, qui influent directement sur leurs propriétés mécaniques et dans la nature même de leur composition physique. De même, certains éléments architectoniques, comme la voûte ogivale de l'ermitage de Lormont, ne peuvent apporter la même réponse géotechnique qu'un

ensemble karstique sollicité naturellement par le poids de la roche à l'aplomb du vide. Il est évident, et notable par leur état de conservation, que ces ensembles architecturaux souterrains souffrent particulièrement du syndrome d'abandon compte tenu du fait qu'ils font partie intégrante de leur environnement.

Pour l'ermitage Sainte Catherine de Lormont, en janvier 1998, l'effondrement d'une partie du coteau motive la fermeture du site archéologique au public. Le cordon d'habitation situé en contrebas est directement menacé alors. Cette situation se reproduit au début de l'année 2007, cette fois ci, il s'agit d'une partie de la voûte de la chapelle, son arc ogival, qui se décroche. Réseau Ferré de France et la Société Nationale des Chemins de Fer, en dialogue avec les services déconcentrés du Ministère de la Culture en Aquitaine, procèdent à la purge d'une grande partie de la voûte afin que le risque soit minimisé. Parallèlement pour Cambes, nous connaissons uniquement l'effondrement de 1815 que Piganeau mentionne dans son étude. Au contraire du site de Lormont qui est en grande partie

ouvert sur l'extérieur, très aérien, celui de Cambes est totalement aveugle. Le processus d'effondrement est donc moins quantifiable depuis l'extérieur. Cependant, bien qu'aucun autre effondrement ne soit connu à ce jour, le nombre important de fissures ainsi que leur rapide évolution pousse à croire que le risque d'effondrement est imminent.

### « Chefs d'œuvre en péril.. »

Il est nécessaire de rappeler que ces deux sites bénéficient d'un gage théorique de protection : leur inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (ISMH) depuis plusieurs années. Leur intérêt culturel d'un point de vue architectural, historique, patrimonial et artistique a été noté à cette occasion et constitue aujourd'hui leur ultime chance de bénéficier d'une protection de l'Etat. Bien que cette inscription soit de longue date, ces deux sites n'ont malheureusement pas été l'objet jusqu'à présent d'une étude monographique qui aurait pu constituer un élément de connaissance locale à bien des titres. Toujours accessibles à ce jour, ils possèdent des éléments de matériel archéologique mis au jour ou encore *in situ* qui viendraient les replacer dans les esquisses d'historiques dressés préalablement et amorcer la connaissance du phénomène érémitique souterrain en Gironde, très peu connu pour l'heure.

Derrière la notion de troglodytisme se cache la méconnaissance. Il conviendrait, face à des sites tels que ceux des ermitages Sainte-Catherine de Lormont et de Cambes, d'orienter notre réflexion vers les concepts d'héritage et de patrimoine. Bernard Gauthiez, à Chinon en janvier 2006, déclarait à l'occasion d'un séminaire sur l'inventaire patrimonial : « L'héritage est l'ensemble des aménagements anthropiques légués, subsistant en tout ou partie. Le patrimoine en est la partie qu'on considère digne de conservation, de restauration et de mise en valeur. La détermination de cette partie procède de l'expertise, de l'opinion publique et du choix politique, portés par une conception donnée, dans un contexte donné, de ce qu'est le patrimoine, donc de ce qui doit être conservé. Il est évident que la connaissance et sa diffusion sont des éléments décisifs dans cette détermination. Les exigences d'un aménagement durable impliquent donc une connaissance de l'héritage d'autant plus fine qu'on souhaitera mieux éclairer le choix ».

Héritage ou patrimoine, subsistance ou conservation/intervention... Les sites troglodytiques girondins, afin qu'on fixe leur sort, doivent faire l'objet d'un inventaire thématique et ciblé qui les sorte de l'obscurité dans laquelle ils sont plongés. L'enjeu est la connaissance de notre patrimoine culturel local mais également son insertion dans un cadre géographique national.

### Bibliographie

- Broens, 1976 : Broens, M. *Ces souterraines refuges pour les vivants ou pour les esprits*, A. & J. Picard, 1976.
- Clemens, 1998 : Clemens, Jacques. *Du troglodytisme à l'enfermement, pour une nouvelle histoire des mentalités en Aquitaine*. Bordeaux, Fédération Historique du Sud Ouest, 1998.
- Ducasse, 1953 : Ducasse, J. " Sainte Catherine d'Alexandrie. Son vocable et sa dévotion en Gironde ". *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 1953, p. 281-291.
- Gaborit, 1992 : Gaborit, Michèle. " Peintures murales du Canton de Créon ". *Revue archéologique de Bordeaux*, Bordeaux, Société Archéologique de Bordeaux, 1992, p. 63- 80.
- Lemoing, 1953 : Lemoing, F. *Ermites et reclus du diocèse de Bordeaux*. Bordeaux, Editions Clédès et fils, 1953.
- Perromat, 2002 : Perromat, Virginie. *Panorama d'un patrimoine archéologique en péril : le troglodytisme au fil de l'eau girondine*. Université Bordeaux III, mémoire de maîtrise d'Archéologie sous la direction de Ph. Araguas, 2002.
- Piganeau, 1878 : Piganeau, Emilien. " Lormont. Archéologie et particularités historiques ". *Société archéologique de Bordeaux*, Bordeaux, 1878, t. IV, p. 81-117.
- Piganeau et Roborel, 1870 : Piganeau, E., et Roborel de Climens, M. " Documents relatifs à l'ermitage de Cambes ". *Archives historiques de la Gironde*, Bordeaux, Gounouilhau, t. XII, 1870.
- Rousseau, 2001 : Rousseau, Stéphane. " L'ermitage troglodytique Sainte Catherine, commune de Lormont, Gironde ". *Aquitaine Historique*, n° 20, p. 7 à 10.
- Souque, 1981 : H. Souque, Henri. *Lormont*, Bordeaux, 1981. Tome 1, Amis du vieux Lormont.
- Souque, 1982 : Souque, Henri. *Concours de réalisation 1982*, Amis du Vieux Lormont, 1982.